



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 avril 2015  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-neuvième session**

Point 129 de l'ordre du jour

**Soixante-dixième anniversaire de la fin  
de la Deuxième Guerre mondiale****Lettre datée du 21 avril 2015, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent du Kazakhstan  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Au nom du Kazakhstan, qui occupe actuellement la présidence de la Communauté d'États indépendants, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration faite par le Conseil des chefs d'État des pays membres de la CEI à l'intention des peuples de ces pays et du monde à l'occasion du soixantième-dixième anniversaire de la victoire remportée par le peuple soviétique à l'issue de la Grande guerre patriotique de 1941-1945 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, au titre du point 129 de l'ordre du jour, avant le 9 mai 2015.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Kairat **Abdrakhmanov**



**Annexe à la lettre datée du 21 avril 2015 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

**Déclaration faite par les chefs d'État des pays  
membres de la Communauté d'États indépendants  
à l'intention des peuples de ces pays et du monde  
à l'occasion du soixantième-dixième anniversaire  
de la victoire remportée par le peuple soviétique  
à l'issue de la Grande guerre patriotique de 1941-1945**

Soixante-dix ans nous séparent de la victoire historique qui mit fin à la Grande guerre patriotique de 1941-1945. Pour les peuples des pays membres de la Communauté d'États indépendants, le 9 mai 1945 est un jour sacré, une date de la plus haute importance qui inspire le plus profond respect. Ce jour demeurera à jamais le symbole du sacrifice et de l'héroïsme qui ont permis à nos peuples de rester libres et indépendants et à l'humanité d'écarter la menace de l'asservissement fasciste.

Pendant les années sombres de la guerre, liés par une amitié indéfectible et mus par un patriotisme exemplaire, nos peuples ont combattu et travaillé pour construire ensemble la victoire commune. L'héritage que nous laisse aujourd'hui cette victoire est d'une haute valeur spirituelle et offre aux générations d'après guerre un repère moral pour l'édification d'un monde juste et sûr.

Notre dette envers ceux qui sont morts à la guerre est immense et nous ne pouvons que nous incliner devant les tombes de ceux qui sont tombés au champ d'honneur, ont péri dans les camps de concentration et les chambres de torture nazis, ou ont succombé à la faim et aux privations. C'est pourquoi nous demandons que tous célèbrent la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour faire échec au fascisme, que les cimetières militaires et les édifices, monuments et obélisques commémoratifs, ainsi que les tombes des partisans, des résistants et des prisonniers des camps nazis soient préservés et entretenus, et que la recherche des restes des soldats et des civils morts pendant la Grande guerre patriotique se poursuive.

Nous nous inclinons devant les anciens combattants qui sont encore en vie pour l'héroïsme dont ils ont fait preuve sur les champs de bataille, et devant les travailleurs de l'arrière pour le labeur qu'ils ont accompli pendant la Grande guerre patriotique de 1941-1945, puis lors du relèvement de l'économie nationale. Il est de notre devoir de continuer à prendre soin d'eux.

Nous apprécions à sa juste valeur le courage des peuples d'Europe et du monde entier qui se sont opposés avec nous au nazisme, et n'oublions pas la contribution et l'aide apportées par nos alliés de la coalition antihitlérienne, qui ont rendu possible notre victoire commune.

Nous observons avec une inquiétude croissante les tentatives cyniques de ceux qui veulent effacer les leçons de la guerre, en évaluer le bilan selon des critères moraux et juridiques fallacieux, assimiler le statut des bourreaux à celui des victimes, ternir la mémoire glorieuse de ceux qui ont péri, réhabiliter des criminels

et des collaborateurs nazis et faire revivre la théorie de la supériorité raciale et nationale.

Nous demandons aux pays et aux peuples du monde entier de s'opposer fermement aux tentatives de glorification du mouvement nazi, de réveil de l'idéologie fasciste et de propagation de la xénophobie et du racisme.

Les peuples de nos pays ont subi pendant la dernière guerre des pertes humaines et matérielles colossales. Nous demandons que soit inculqué à la nouvelle génération un sentiment de fierté face aux immenses exploits qu'ils ont accomplis dans leur lutte contre le fascisme.

Nous, chefs d'État des pays membres de la Communauté d'États indépendants, réaffirmant notre attachement aux normes et principes universellement reconnus du droit international et aux dispositions de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final d'Helsinki, demandons qu'une coopération active s'établisse aux fins du renforcement de la sécurité et de la stabilité dans le monde, que des efforts accrus soient faits pour lutter contre le terrorisme international et l'extrémisme, que les conflits actuels soient réglés par la voie politique et pacifique, et que tout soit fait pour prévenir l'apparition d'autres conflits.

Les pays membres de la Communauté d'États indépendants continueront de renforcer par tous les moyens la coopération multilatérale avec la communauté internationale au nom d'un développement pacifique et durable et du progrès de toutes les nations.

---